

CAPITAL D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES IMMIGRANTS POUR LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE DES CANTONS-DE-L'EST

Malanga-Georges Liboy
Université Sainte-Anne, Nouvelle-Écosse

Résumé

Cet article traite d'une recherche qui a été menée auprès de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est afin de vérifier si cette dernière est capable d'accueillir et de retenir les nouveaux arrivants anglophones et allophones dans cette région. L'étude nous a permis d'analyser les points ci-après : le capital d'accueil et de rétention, le capital linguistique, le capital sociopolitique, le capital historique et les activités économiques des Cantons-de-l'Est. D'après Vatz Laaroussi (2011), le capital d'attraction et de rétention se rapporte aux différentes ressources disponibles dans une communauté, qu'elles soient politiques, sociales, économiques ou autres et qu'elle peut utiliser en vue d'attirer et de retenir de nouveaux arrivants. Les résultats ont permis de formuler quelques pistes de recommandation pouvant permettre aux membres de la communauté anglophone de Cantons-de-l'Est de devenir des acteurs importants dans l'accueil et la rétention des immigrants.

Abstract

This article reports on research undertaken within the English-speaking community in the Eastern Townships in order to ascertain if the community is capable of welcoming and retaining new anglophone and allophone arrivals in the region. The study allowed us to analyze the following points: welcoming and retention capital, linguistic capital, sociopolitical capital, historical capital, and economic activities in the Eastern Townships. According to Vatz Laaroussi (2011), attraction and retention capital is related to different resources available in a community whether they are political, social, economic, or other types of resources that may be used to attract and retain new arrivals. Results allowed the formulation of some avenues to recommendations that may enable English-speaking community members to become significant actors in the welcoming and retention of immigrants.

La région des Cantons-de-l'Est est située à la frontière américaine, au nord des états américains du Maine, du Vermont et du New Hampshire, à l'est de la Montérégie et au sud du Centre-du-Québec. Elle s'étend sur une superficie de 13 100 km². Ses principales sous-régions sont : Sherbrooke, Granby-Bromont, Brome-Missisquoi, Val-Saint-François, Memphrémagog, Coaticook, Asbestos, Haut-Saint-François et Mégantic. Elle fut d'abord occupée par un peuple autochtone, les Abénaquis, ensuite par les colons suivants : les Loyalistes américains, les Anglais, les Écossais et les Irlandais. Au fil des années, la région a accueilli des Canadiens francophones, des Suisses, des Hollandais, des Allemands pour ne citer que ceux-là. Les premiers colons y ont laissé un riche héritage qui se reflète à travers le temps par l'architecture des bâtiments de styles vernaculaire américain et victorien. On y trouve aussi des établissements postsecondaires anglophones et francophones, des églises, des hôpitaux, etc.

Bref portrait démographique des anglophones

Le recensement de 2006 (Statistique Canada) indique que la population anglophone (langue maternelle) s'élevait à 22 650 contre 22 950 en 2001, soit une légère décroissance de 1,3 %, alors que la population francophone de la région s'est accrue de 4 % pour la même période. Les mêmes sources montrent que les anglophones ont connu un faible taux de natalité.

On y a observé une baisse de 22,5 % pour les jeunes âgés de 0 à 9 ans. La décroissance démographique est encore plus remarquable dans la tranche d'âge comprise entre 25 et 39 ans, soit 43,8 %. Ce phénomène pourrait s'expliquer par l'exode massif des jeunes qui quittent la région à cause du taux de chômage élevé. Par ailleurs, la comparaison entre 2001 et 2006 permet de constater que le vieillissement de la population d'expression anglaise des Cantons-de-l'Est est un problème qui a commencé au début des années 2000 et qui s'accélère au fil de temps. Le taux de vieillissement du groupe d'âge entre 55 et 85 ans a atteint plus de 56 % en 2006.

En bref, la situation démographique des anglophones concernés par cette étude indique que le nombre de jeunes est en régression constante alors que celui des personnes âgées est en croissance perpétuelle. Ces éléments ont une influence négative sur le niveau de revenus, sur l'activité économique et sur les besoins en soins de santé de cette population; ils pourraient aussi avoir un impact sur la dynamique communautaire et l'ouverture à l'immigration.

Qui sont ces nouveaux arrivants?

Les immigrants qui résident dans la région des Cantons-de-l'Est sont inégalement répartis selon la localisation des municipalités. Ils sont plus attirés par les centres urbains que les régions rurales. La dernière politique provinciale en matière d'immigration a produit des effets en accordant la priorité à la sélection des immigrants francophones. Cette politique a ciblé les immigrants originaires de la France, du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Ainsi, dans les Cantons-de-l'Est, le nombre de personnes immigrantes parlant le français seulement a fortement augmenté passant de 3595 à 5580 soit une hausse de 55 % et celui des personnes immigrantes parlant le français et l'anglais est passé de 5 115 à 6 625 soit une progression de 30 %. Même si l'augmentation est encore très faible du côté des immigrants qui ne parlent uniquement que l'anglais, soit 1 %, nous pensons que grâce à la mondialisation, ce nombre pourrait s'accroître dans les années à venir, surtout que la région des Cantons-de-l'Est est voisine de quelques états américains et que les Américains sont toujours en première position sur la liste des immigrants nouvellement arrivés dans la région. En 2006, les principaux pays fournisseurs d'immigrants dans les Cantons-de-l'Est étaient les États-Unis, la France, la Colombie, le Maroc, la Chine, la Bosnie-Herzégovine, l'Afghanistan, l'Algérie, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Approche méthodologique

Étant donné que les études visant à analyser les problèmes touchant à la rétention des immigrants dans les communautés en milieu minoritaire anglophone du Québec sont quasi inexistantes, cette étude est de type exploratoire, car elle tend à combler un vide dans les écrits (Van der Maren, 1996). Le cadre méthodologique utilisé ici est une approche qualitative qui repose sur des entrevues et des groupes de discussion réalisés auprès de différents acteurs clés de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est. Au cours des années 2009 et 2010, nous avons mené 9 entrevues semi-directives avec des acteurs locaux et des personnes immigrantes et organisé un groupe de discussion avec huit leaders de la communauté anglophone de la région recrutés dans les domaines de l'éducation, des affaires, de l'employabilité et des secteurs communautaire et social. En vue d'atteindre les objectifs de cette étude, plusieurs informations touchant les points ci-après ont été examinées : le capital d'attraction et de rétention, le capital sociopolitique, le capital socioprofessionnel ainsi que le capital linguistique et historique de la population d'expression anglaise vivant dans la région des Cantons-de-l'Est. De nombreuses questions concernant la formation, l'éducation, les ressources disponibles,

l'emploi, l'ouverture d'esprit de cette population envers les immigrants et leur capacité à pouvoir les intégrer dans leur communauté, leur ont été posées.

La collecte de données s'est déroulée en deux vagues : d'abord, les entrevues individuelles avec les acteurs clés de la communauté anglophone de la région dans le but de dresser un premier panorama de la place de la communauté anglophone dans le capital d'attraction et de rétention des immigrants dans les Cantons-de-l'Est. Ensuite, des groupes de discussion avec des citoyens de la communauté anglophone. Le groupe de discussion constitue une méthode de recherche qualitative et sociale (Simard, 1998). Il s'inscrit dans une approche qualitative qui permet de chercher les perceptions des groupes cibles, leurs attitudes, leurs croyances, leurs résistances (Lefrançois, 1991), d'exprimer librement leurs pensées et de soulever une analyse des besoins, des problèmes et des solutions à apporter par ces derniers (Simard, 1998); enfin des entrevues individuelles avec quelques immigrants proches de la communauté ont été organisées. La seconde partie de la recherche terrain visait à approfondir certaines représentations des citoyens en ce qui concerne les capitaux d'attraction et de rétention portés par la communauté locale. Elle a permis en outre de bien cerner les représentations et les discours touchant l'ouverture de cette communauté aux immigrants. Cette recherche utilisant une méthodologie qualitative d'étude de cas, nous ne pouvons généraliser les résultats à toutes les communautés anglophones, mais ils dégagent une image sur les capacités et les potentiels des anglophones à accueillir et retenir les immigrants dans leurs communautés respectives.

Résultats

D'une façon générale, nombre d'anglophones des Cantons-de-l'Est sont ouverts à l'idée d'accueillir et de retenir les nouveaux arrivants dans leurs communautés. Pour faire face aux défis qui touchent la région, comme le vieillissement et le faible taux de natalité, les anglophones croient que les deux communautés linguistiques auront absolument besoin des immigrants. Le bilinguisme paraît à leurs yeux comme une stratégie gagnante pour les deux communautés linguistiques et pour les immigrants eux-mêmes dans leur processus d'intégration dans la société québécoise.

Attirer et retenir les nouveaux arrivants : un défi à relever

La situation démographique des anglophones montre que le nombre des jeunes est de plus en plus réduit alors que celui des personnes âgées est en perpétuelle croissance. La présence des nouveaux arrivants dans les deux communautés est plus que souhaitée : « *On*

sait que démographiquement, la population d'ici 2018, il y aura des points tournants parce qu'on ne se remplace pas. On aura besoin des immigrants. Je pense que dans les deux communautés, anglophone comme francophone, on va devenir très riche en culture », selon un participant.

Les Québécois d'expression anglaise souhaiteraient accueillir et faciliter l'intégration des immigrants anglophones dans leur communauté, mais ne sont pas rassurés que ces nouveaux venus resteront et feront partie de cette communauté à cause des lois provinciales qui régissent l'immigration au Québec : « *Je crois que beaucoup d'anglophones dans la région se méfient beaucoup du gouvernement et les stratégies de ce dernier sont trop complexes au Québec* », d'après un anglophone. Une autre étude menée par le Commissariat aux langues officielles (2002) affirme que les nouveaux arrivants anglophones qui s'installent au Québec cherchent à se relocaliser afin de poursuivre des études ou trouver de meilleurs débouchés économiques alors que les Québécois anglophones le font souvent pour des considérations politiques. La même source ajoute que « la plupart des établissements de langue anglaise ne visent pas à intégrer les nouveaux immigrants. En raison des dispositions de la *Charte de la langue française* en matière d'éducation, les écoles de langue anglaise ne se concentrent plus sur l'intégration des immigrants » (p. 9).

Les immigrants anglophones nouvellement arrivés devraient rapidement apprendre le français au Québec. Le bilinguisme paraît aux yeux des anglophones comme une stratégie gagnante pour les deux communautés linguistiques et une étape incontournable dans le processus d'intégration des immigrants dans la société québécoise du fait que la majorité des institutions, des organismes et des entreprises sont gérés par la majorité francophone.

Comme à Montréal où j'ai habité il y a quelques années, si tu veux engager un employé bilingue, la communauté italienne qui n'est plus composée d'immigrants parce qu'elle y habite depuis des générations, est la mieux placée parce qu'elle est parfaitement bilingue. Dans leur communauté c'était comme une obligation de développer les deux langues officielles, selon un répondant.

La rétention des nouveaux arrivants nécessite en outre l'existence d'institutions scolaires et universitaires afin de leur permettre de suivre soit une formation professionnelle, soit une formation postsecondaire avant de faire face au marché de l'emploi.

Même minoritaires, les représentants de la communauté anglophone souhaitent participer aux prises de décision en lien avec l'immigration, et ce, pour la survie de leur communauté. La majorité des personnes interrogées croient qu'elles ne sont pas sollicitées par les autorités politiques de la province; elles vivent carrément entre elles et ont le sentiment que les gouvernements fédéral, provincial et municipal ne

s'occupent pas d'elles. « *Les anglophones sont eux en silos, ils regardent et vivent dans leur coin. Ils se sentent comme s'ils ont une langue non officielle et stratégiquement, je pense que quand ils se sont servis de cette stratégie, ils ont mis des frontières entre eux et nous et cela a eu un effet très négatif* », d'après un répondant. Par ailleurs certains membres de la communauté francophone manifestent le souhait que cette situation change et que les deux communautés soient mieux représentées et plus en contact, plus spécifiquement en ce qui concerne l'immigration en région.

L'exode de la population active et de jeunes ainsi que le vieillissement de la population amènent la plupart des anglophones à se questionner sur le problème de la relève dans leurs communautés. Est-ce que l'arrivée des personnes immigrantes dans la région peut résoudre certains problèmes qui s'y posent? La question demeure, car les conditions pouvant favoriser la venue massive des immigrants dans ces communautés ne sont pas encore réunies.

Situation socioéconomique dans la communauté anglophone

Le chômage des personnes actives constitue la cause principale de l'exode des jeunes anglophones. Le taux de chômage chez les anglophones, surtout dans la catégorie de 15 à 24 ans, se situait à 16,9 % contre 14,9 % pour le reste du Québec. Selon une des personnes interviewées, d'origine anglophone :

Un entrepreneur qui cherche à embaucher un employé bilingue. Si un jeune anglophone dont l'anglais équivaut à 100 % et le français à 80 % et un jeune francophone dont le français équivaut à 100 % et l'anglais à 40 % sollicitent cet emploi, l'entrepreneur engagerait le francophone que l'anglophone (sic).

La même personne ajoute que les critères d'embauche envers les jeunes anglophones frôlent plus ce qu'elle considère comme de la discrimination linguistique :

Immédiatement, l'employeur utiliserait les critères comme l'accent de l'anglophone dont la langue maternelle n'est pas le français pour l'exclure. Ces jeunes trouvent qu'ils n'ont aucune chance de se trouver du travail dans la région. La plupart de ces jeunes sont découragés et croient ne pas avoir la chance d'évolution ici (sic); ils déménagent ailleurs.

D'après Statistique Canada (2001), près de 47 % des anglophones des Cantons-de-l'Est vivaient avec un revenu annuel de 15 000 \$ ou moins comparativement à 40,8 % de francophones. Cette réalité contredit certaines perceptions selon lesquelles les anglophones étaient plus riches que les francophones.

Tu sais, dans les dix dernières années, je n'ai vraiment pas vu de changements. Plusieurs personnes ne réalisent jamais qu'il y a un taux de chômage élevé et

un niveau d'instruction très faible au sein de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est. Elles continuent de croire naïvement que les anglophones sont riches. Il faut comprendre que ce n'est pas vrai, cela doit changer. La situation socioéconomique des anglophones a changé depuis des décennies, mais les gens l'ignorent.

Durant la même période, le nombre de personnes anglophones qui vivaient principalement des transferts gouvernementaux représente 20,5 % de la population contre 15,4 % pour les personnes francophones.

Le travail est l'enjeu principal de l'exode. Les jeunes personnes qui ont étudié ici au secondaire quittent la région. Il y a un vide pour la génération intermédiaire. Les personnes âgées y restent. La tranche d'âge entre 15 et 44 ans manque. Celles qui restent ici ont les revenus et le niveau d'instruction faible, elles ne sont pas capables de quitter la région, affirme une actrice locale.

Il ne fait donc aucun doute que plusieurs familles anglophones de la région des Cantons-de-l'Est vivent sensiblement dans la pauvreté. Leur pourcentage est plus élevé que celui de leurs pairs francophones de la même région.

Concernant la capacité des anglophones de créer des emplois dans la région, plusieurs acteurs confirment l'existence de quelques entreprises anglophones, mais qui sont moins présentes qu'il y a plusieurs décennies :

Il existe un leadership anglophone dans la région, mais on ne le connaît pas. Par exemple, je parlerai d'une entreprise qui est à Sherbrooke depuis 55 ans, mais beaucoup de gens à Sherbrooke ne le connaissent même pas (sic). Elle fait affaire avec l'Amérique et elle ne s'intègre pas parce que la culture anglophone n'est pas une culture qui veut beaucoup d'aide, qui se fie sur le gouvernement.

Selon un ex-entrepreneur anglophone, il existe une réelle différence culturelle en matière d'affaires entre anglophones et francophones. Les anglophones seraient moins visibles auprès du gouvernement québécois comparativement aux francophones. Ainsi, la rareté d'emploi dans la région a poussé les anglophones à créer des emplois de survie, surtout des petits commerces, des dépanneurs, des salons de coiffure, des garages, etc.

Il y a beaucoup des petites entreprises dont les propriétaires sont anglophones dans la région des Cantons-de-l'Est. La principale raison de ce fait est que ces gens ont rencontré beaucoup de difficultés pour se trouver du travail et ils ont décidé de commencer leurs propres affaires. Certains réussissent, d'autres non. La plupart le font pour survivre tout simplement, a dit un répondant.

À cause de cette situation, on peut donc constater que le bassin d'emploi disponible qui pourrait s'ouvrir à des personnes immigrantes non francophones est faible, mais surtout peu visible et peu reconnu par

les instances québécoises comme Emploi Québec. Les études (Simard, 1998; Conseil des relations interculturelles, 1999) démontrent que les entrepreneurs et les fonctionnaires de la communauté majoritaire québécoise francophone basent leurs stratégies d'embauche en recourant au bouche-à-oreille parmi les membres de leur réseau et limitent ainsi la chance des candidats issus de l'immigration et des Québécois d'expression anglaise à se faire embaucher. Le bilinguisme pour les nouveaux arrivants est une porte d'entrée essentielle tant pour les deux communautés linguistiques que pour les immigrants eux-mêmes si la pratique de la discrimination linguistique évoquée précédemment est éliminée dans les mœurs. L'étude menée par Bourhis, Montreuil, Helly et Jantzen (2007) affirme qu'au Québec les immigrants anglophones attribuent la discrimination qu'ils subissent en matière d'emploi à la langue et à l'accent (52 %), mais aussi à leur appartenance ethnique (40 %) et, dans certains cas, à la couleur de leur peau (33 %).

Existence des établissements postsecondaires et de formation professionnelle

Contrairement aux autres communautés, la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est dispose d'écoles tant au niveau primaire, secondaire, professionnel que postsecondaire. Comparativement aux régions de Gaspésie Îles-de-la-Madeleine et de Chaudière-Appalaches dont le seul secteur anglophone offre une formation très limitée aux anglophones, la région des Cantons-de-l'Est dispose d'une commission scolaire (la Commission scolaire Eastern Townships qui opère des écoles de niveau primaire et secondaire dans l'ensemble de la région), d'établissements privés de niveau secondaire (Bishop's College School et Stanstead College) et d'établissements postsecondaires (le Champlain Regional College et l'Université Bishop's).

Il est clairement établi qu'avec le dispositif socioculturel dont elle dispose, cette communauté peut représenter une force pour l'attraction et la rétention des immigrants nouvellement arrivés dont la première ou la seconde langue est l'anglais. C'est plus dans leurs institutions d'éducation et dans leurs structures culturelles qu'on retrouve le plus grand nombre de nouveaux arrivants.

Malgré la présence de ces institutions, les jeunes n'y trouvent pas la totalité des programmes qu'ils veulent suivre dans la région et un grand nombre quitte pour poursuivre les études ailleurs. De plus, les écoles professionnelles anglophones n'ont pas le même nombre et la même variété de cours que les écoles francophones. Cette situation force certains jeunes anglophones à poursuivre leurs études dans les réseaux francophones. Pour cette agente de service à l'employabilité :

La commission scolaire anglophone offre l'éducation aux adultes dans une école professionnelle à Lennoxville qui est attachée à l'école secondaire Alexander Galt. Mais les cours à suivre, il n'y en a pas beaucoup. Juste quatre, c'est tout. Comparativement à Sherbrooke (réseau francophone), il y a le Centre du 24 juin qui en offre 24 [...] Pour suivre cette formation dans l'école professionnelle anglaise, il y en a peut-être deux ou trois crédits en français. Pour quelqu'un qui ne parle pas français au Québec, ce n'est pas facile.

Par contre, la venue dans ces écoles professionnelles d'immigrants comme les Kenyans ou les Pakistanais, dont la langue seconde est l'anglais, permettrait de renforcer et de diversifier l'offre de cours. Parallèlement, ces écoles pourraient mieux former ces immigrants en leur offrant aussi des cours de francisation afin de les préparer à intégrer le marché de l'emploi local. La condition serait certainement de développer le bilinguisme.

Capital social : santé, services sociaux et ressources communautaires

Les personnes nouvellement arrivées dans une région cherchent à se tisser des liens avec les membres de la communauté d'accueil et à élargir leurs réseaux sociaux. La facilité d'obtenir de l'information qui circule à travers les réseaux sur les opportunités d'emploi peut jouer un rôle décisif sur le lieu d'établissement des individus. Donc le capital social constitue une composante non négligeable dans l'attraction et la rétention des immigrants dans une communauté (Vatz Laaroussi, 2011; Kunz, 2003).

La communauté anglophone des Cantons-de-l'Est n'est pas dotée de ses propres installations hospitalières. Elle utilise les mêmes établissements de santé et des services sociaux que la population majoritaire francophone. La problématique du faible taux de bilinguisme des intervenants et des travailleurs de la santé se pose pour les anglophones dont le niveau d'instruction est peu élevé. Ces personnes sont susceptibles de rencontrer des difficultés à accéder aux soins de santé et à obtenir de l'information utile dans leur langue maternelle.

Certaines agences de santé sont reconnues pour offrir des services en anglais. Cela ne se fait pas en tout moment. Il faut être là au bon moment pour rencontrer un agent anglophone. Les services en anglais ne sont pas offerts en permanence. Certains médecins sont bilingues, mais les techniciens, radiologues, etc., pas nécessairement. Dans beaucoup de temps (sic), je peux dire que le système de santé est bon, mais pas tout le temps bilingue pour les services, selon un répondant.

Afin de pallier ce problème, les anglophones des Cantons-de-l'Est s'organisent pour offrir des prestations de soins de santé à domicile à

leurs proches âgés ou malades, par exemple, en offrant notamment les services de ménage, le transport et les soins personnels. Ces services sont habituellement non rémunérés et peuvent prendre plus de temps pour être accomplis; c'est pratiquement un réseau de solidarité et d'entraide.

La population anglophone, comparativement à la population francophone du Québec, est très occupée à prendre soin des membres de leur famille malade ou vieillissante que les francophones. Elle ne dispose pas de temps libre pour s'engager à d'autres activités, selon un répondant.

L'absence de services publics bilingues pourrait être l'une des raisons qui empêchent les personnes immigrantes nouvellement arrivées dans la région de ne pas tisser des relations solides avec les membres de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est. L'inexistence des garderies bilingues dans la région, par exemple, pour les jeunes familles nouvellement arrivées, ne favoriserait pas ces parents qui se préparent à envoyer leurs enfants à l'école francophone selon la loi 101.

Quant aux ressources communautaires, la communauté anglophone de la région dispose d'un réseau considérable d'infrastructures dans les domaines des arts, du sport, du théâtre, de la culture, des médias, etc. Ces ressources semblent relativement ouvertes aux Néo-Canadiens, mais il serait très important qu'elles soient mieux connues dans le réseau local d'accueil.

Capital linguistique : le bilinguisme, une solution durable

Les anglophones qui ont déclaré l'anglais comme première langue apprise et comprise souhaitent de plus en plus s'exprimer en français à la maison. D'après Statistique Canada (2006), plus de 23 % de cette population parle essentiellement le français à la maison et le taux est plus élevé dans la catégorie de 25 à 34 ans, soit 30 %. Certains facteurs ont favorisé cet intérêt envers la langue française dont l'arrivée des immigrants dans la communauté, les mariages exogames, les possibilités qu'offre le français, qui est la langue de la population majoritaire en matière d'emploi et d'accessibilité aux soins de santé, etc.

Toute personne désireuse de s'installer au Québec, en général, et dans les Cantons-de-l'Est, en particulier, est obligée d'apprendre le français. Tel est l'avis d'une agente à l'employabilité : « *Moi je pense et ce que j'ai vu de la population est que les employeurs ont tendance à embaucher les anglophones, mais à condition qu'ils soient bilingues* ». De la même manière, les employeurs anglophones préfèrent avoir des employés bilingues compte tenu de la présence de la clientèle majoritairement francophone de la région des Cantons-de-l'Est. Le bilinguisme est

en train de devenir, pour les immigrants dont la langue d'usage est l'anglais, un atout que les employeurs des deux communautés exigeraient pour les embaucher. « *Je crois que même si tu travailles dans les entreprises anglophones, il faut que tu aies une connaissance du français aussi. Moi, je pense qu'il y a une ouverture à ça. Je n'ai pas vu des choses contraires à ça* », selon un répondant.

Les revendications en matière linguistique des francophones ne sont pas mal vues par les anglophones. Mais, nombre d'entre eux affirment que les lois édictées (loi 22, 1974; loi 101, 1977; loi 178, 1988) ces dernières années par les différents gouvernements du Québec ont eu un impact majeur sur la situation démographique des anglophones.

Durant les trente dernières années (1981 à 2001), la population anglophone était de 30 % et maintenant le pourcentage est toujours en baisse. La raison principale de l'exode de la population est la loi 101 votée par le parti Québécois. J'estime que les jeunes anglophones n'ont pas l'opportunité ici parce qu'ils ne parlent pas bien le français, selon un répondant.

De ce qui précède, le bilinguisme est considéré comme la seule solution pour la survie de la communauté anglophone; c'est aussi un capital pour l'accueil des immigrants. Lorsque la province accueille les immigrants bilingues, cette population pourrait fréquenter les deux communautés linguistiques et cela constituerait une solution durable pour une croissance continue de la démographie au Québec.

Capital sociopolitique

Le capital politique englobe les ressources que peut mobiliser et utiliser une personne pour pouvoir défendre ses intérêts et avoir une certaine influence sur les décideurs. Les immigrants verront leur capital politique augmenter s'ils sont représentés au sein des instances décisionnelles qui les concernent. Le but n'est pas seulement de participer, mais d'avoir un vrai pouvoir décisionnel, ce qui pourrait avoir pour effet, leur rétention dans une communauté donnée (Vatz Laaroussi, 2011).

Contrairement aux membres de la communauté francophone, les anglophones ne sont presque pas représentés dans les instances de prise de décisions, d'une manière générale, et surtout dans celles touchant à l'immigration tant au niveau local que provincial. La majorité des personnes anglophones interrogées affirme que le gouvernement québécois ignore leur existence quand vient le temps de prendre les décisions concernant les Québécois.

Le gouvernement c'est francophone. Soyez réaliste. Si vous prenez l'exemple de l'Alberta, c'est l'inverse ici. Ici, on a comme 6 500 personnes qui travaillent pour le gouvernement. L'anglophone lui ne se reconnaît pas dans ce

gouvernement. Le gouvernement est francophone, c'est pour les francophones. Tu ne rencontreras pas les personnes qui travaillent dans les ministères qui te parlent en anglais [...] je pense que concrètement, les communautés anglophones du Québec se sentent oubliées par les gouvernements, affirment un ex-entrepreneur et acteur local.

Dans une situation normale, il devrait y avoir au moins un anglophone à chaque instance de prise de décisions qui les concernent; ceci constituerait une sorte de reconnaissance et de respect de l'équilibre géopolitique des Québécois de différentes souches, mais les acteurs anglophones disent ne pas être considérés alors que les communautés anglophones font partie de la population du Québec en général. Une directrice d'un organisme anglophone affirme: « À ma connaissance, non. Il n'y a plus personne. Il devrait normalement y avoir quelqu'un, mais malheureusement il n'y en a pas. Nous avons le devoir de participer comme les autres Québécois francophones. Nous devons avoir des anglophones qui parlent bien français pour nous représenter ».

Malgré leur désir de participer aux structures décisionnelles du Québec, les membres de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est se sentent exclus par leurs compatriotes francophones. La communauté anglophone présente certains capitaux utiles et nécessaires à l'accueil et à l'intégration des immigrants anglophones et allophones dans leur région, mais sa très faible participation aux instances politiques et décisionnelles, « invisibilise » et annule ce capital. Même si les francophones pouvaient bien les représenter lors de la prise des décisions relatives à la situation des anglophones, comme le souligne la répondante ci-dessus, il s'avère normal que les membres de ces communautés y soient associés parce qu'ils connaissent mieux leurs problèmes.

Capital historique

Initialement habités par un peuple autochtone, les Abénaquis, avant la fin du XVII^e siècle, les Cantons-de-l'Est sont ensuite occupés par les Américains loyalistes qui ont fui les États-Unis à cause de la Révolution américaine. En 1791, l'honorable Alured Clarke, à l'époque gouverneur britannique de la colonie, annonça la création des 95 cantons. Le premier canton à être créé était celui de Dunham, en 1796 et qui changea de nom dix ans plus tard pour devenir le Comté d'Eastern Townships of Lower Canada (Cantons de l'Est du Bas-Canada). La plupart des premiers immigrants à s'y installer venaient des îles Britanniques et de la Nouvelle-Angleterre. Si les premiers colons étaient Américains, des Anglais, des Écossais et des Irlandais ont emboîté le pas aux Américains. Des années plus tard, les francophones y devinrent majoritaires. C'est grâce à sa proximité aux États-Unis et

aux possibilités économiques qu'elle offrait que la région des Cantons-de-l'Est a accueilli tous ces colons.

La diversité des populations dans la région depuis des décennies en fait un modèle exemplaire de cohabitation pacifique entre les communautés francophone et anglophone. Cette histoire explique la présence importante de la communauté anglophone dans la région, mais aussi la structuration communautaire et culturelle qui y est particulièrement développée. Cependant, les dernières décennies marquent des pertes du côté des stratégies de cohabitation, la communauté anglophone semblant de plus en plus vivre de manière isolée, entre autres sur le plan politique.

Bien que réputés avoir une certaine ouverture d'esprit, les immigrants anglophones issus des minorités visibles et ceux des communautés autres que les îles Britanniques ont fait remarquer que les personnes âgées de la communauté anglophone, pourtant nombreuses dans cette communauté, sont trop peu ouvertes aux étrangers autres que les migrants originaires d'Irlande, de Grande-Bretagne, des États-Unis, etc. On peut donc arriver à la conclusion que les minorités visibles et religieuses y sont moins bienvenues :

Être une anglophone d'origine X, sans être Irlandaise ou Écossaise au Québec, ça c'est quelque chose qu'ils te disent ben ok, ok. Mais, si j'étais Irlandaise ou Écossaise, je serais considérée un peu plus que de la manière dont ils me considèrent maintenant. Mais, ce comportement se manifeste un peu chez les personnes âgées de souche irlandaise ou écossaise, déclare une personne immigrante.

Je pense que pour répondre à la question si les anglophones sont plus ouverts? Ça dépend de la façon dont on aborde le sujet. Est-ce qu'on parle de l'accueil des immigrants qui arrivent nouvellement dans la région? Est-ce de l'intégration des gens qui viennent de loin, de différents continents? Là, il y a la peur de la perte d'emploi, la peur de transformation de notre culture, parce que tout cela compte dans la perception des gens, ajoute un membre de la communauté anglophone.

Il y a pourtant dans cette histoire des stratégies de côtoiement et de collaboration entre les communautés qui pourraient être utiles à la construction de la nouvelle diversité régionale. Certains organismes culturels pourraient-ils être utilisés dans ce sens?

Conclusion

Cette recherche a permis de comprendre que les anglophones des Cantons-de-l'Est sont ouverts à l'immigration et semblent être prêts à accueillir et retenir les nouveaux arrivants tant anglophones qu'allophones. L'exode des personnes actives, le faible taux de natalité et le vieillissement de la population font craindre la disparition des

communautés anglophones du Québec, surtout celles situées en zones rurales. Personne ne peut savoir si la venue des personnes immigrantes pourrait résoudre ces problèmes, car une région telle que les Cantons-de-l'Est fait face aux difficultés socioéconomiques : le taux de chômage est relativement important et le niveau de pauvreté élevé.

La majorité des immigrants arrivent avec le statut de réfugiés et ne maîtrisent pas la langue parlée par la population majoritaire du Québec. Ils y passent une longue période durant laquelle ils n'ont qu'un accès très limité aux services offerts par le gouvernement à cause de leur barrière linguistique. Des services d'interprètes sont mis en œuvre pour les aider, mais sont souvent insuffisants et ne peuvent être effectifs pour toutes les langues et tous les nouveaux arrivants.

Même s'ils sont connus comme ayant généralement une certaine ouverture à la diversité, les personnes rencontrées semblent porter les mêmes stéréotypes et les mêmes craintes vis-à-vis de l'étranger et de la diversité que la population majoritaire francophone de leur région. La distance culturelle et surtout la diversité religieuse sont deux éléments qui peuvent nuire à la bonne intégration des personnes issues des communautés ethniques dans cette région.

Quelques pistes de recommandation

Les résultats de l'étude montrent que la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est possède quelques atouts pouvant l'aider à accueillir et retenir les immigrants dans la région. Cependant, elle pourrait mieux agir si certaines embûches étaient supprimées. Ces pistes de recommandation aux différents paliers de gouvernement, aux institutions et aux organismes pourraient donner un souffle nouveau à cette communauté afin qu'elle puisse réviser ses stratégies et pour faire de cette région un lieu d'accueil et de rétention des immigrants.

En ce qui concerne le gouvernement fédéral

- Accompagner les communautés anglophones du Québec qui vivent les mêmes problèmes que les anglophones des Cantons-de-l'Est dans leurs recherches de partenariat et de reconnaissance pour participer à l'accueil et à l'intégration des immigrants anglophones et allophones. De plus, le gouvernement fédéral peut soutenir et financer des projets qui concernent l'immigration dans les communautés anglophones.

En ce qui concerne le gouvernement provincial

- Reconnaître le potentiel de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est dans l'accueil et la rétention des immigrants et soutenir les stratégies qui renforcent le bilinguisme pour les

nouveaux arrivants unilingues anglophones en finançant des cours de français pouvant être offerts par des organismes de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est.

Au niveau local

- Inviter les membres de la communauté anglophone à participer aux instances d'accueil et de rétention des immigrants dans la région.
- Envisager des projets communs entre les deux communautés et effectuer un travail d'éducation interculturelle auprès des citoyens des deux communautés à travers des médias anglophones et francophones et dans les établissements d'enseignement des deux communautés.
- Mettre en place, dans leur communauté, des services de francisation destinés aux personnes immigrantes unilingues nouvellement arrivées dans la région.

RÉFÉRENCES

- Bouhris, R.Y., Montreuil, A., Helly, D. et Jantzen, L. (2007). Discrimination et linguicisme au Québec : Enquête sur la diversité ethnique au Canada. *Canadian Ethnic Studies*, Vol. 39, Issue 1/2, p. 31–49.
- Commissariat aux langues officielles. (2002). *Immigration et épanouissement*. Document téléaccessible à l'adresse : www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_imm022002_p6_f_php. Consulté le 03/01/2013.
- Conseil des relations interculturelles. (1999). *L'équité en emploi : De l'égalité de droit à l'égalité de fait*. Montréal : Conseil des relations interculturelles.
- Kunz, J.L. (2003). Social capital: A key dimension of immigrant integration, *Canada Issues*, April Issue, p. 33–34.
- Lefrançois, R. (1991). *Dictionnaire de la recherche scientifique*. Lennoxville : Némésis.
- Simard, C. (1998). *La place de l'autre : Fonctionnaires et immigrants au Québec*. Montréal : Fides.
- Statistique Canada. (2006). *Recensement de la population de 2006*. Document téléaccessible à l'adresse : www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm. Consulté le 15 mars 2009.
- Statistique Canada. (2001). *Recensement de la population de 2001*. Document téléaccessible à l'adresse : www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm. Consulté le 15 mars 2009.
- Throsby, D. (2001). *Economics and Culture*, Cambridge: Cambridge University Press.

- Van der Maren, J.M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2^e édition). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Vatz Laaroussi, M. (2011). *Capital d'attraction et de rétention des immigrants dans les collectivités locales : vers un modèle théorique*, Centre Métropolis du Québec.